

Image not found or type unknown



Rappel a la loi detention stupéfient

Par **maaa**, le **07/01/2012** à **22:13**

Bonjour,rnj'ai ete arreté pour détention de stupéfient (1 gramme) le policier ma fai un rapel a la loi. il ma doner un papier ou il y avait ecri avertissement a usager . est ce que je vais recevoir une convocation devant le deleguer du procureur sachant que le policier ma di qu'il n'avai pas apeler ou di au parquet . rnEn attente de vos reponse . merci